

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGIA

ORDONNANCES SOUVERAINES
Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA
PRINCIPAUTÉ DE SEBORGIA



D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

ANNONCE N° 10

O-2018/03-03

Portant sur le Notaire Seborgien

L'an deux mille dix-huit, le 28^{ème} jour du 3^{ème} mois

En vertu de l'article 117 de la Constitution,
Vu l'article 26-2 du Code Civil portant sur les fonctions du Notaire Seborgien,
Vu le Décret n° D-2016/04-01 portant sur le Statut Particulier du Notaire Seborgien,

Nous, **Nicolas 1er** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborgia, par
les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

Article premier : En sus de ses attributions fixées par Décret n° D-2016/04-01, le Notaire Seborgien est
officier d'état civil près la Chancellerie.

Article 2 : Le Notaire Seborgien est officier ministériel près la Direction des Services Judiciaires.

Signée le 28 mars 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 11

O-2018/03-04

**Portant sur l'octroi de la nationalité seborgienne à
Monsieur BADJANGUENA Lemegou**

L'an deux mille dix-huit, le 28^{ème} jour du 3^{ème} mois

En vertu de l'article 117 de la Constitution,
Vu le Décret Princier du 22 février 2016 portant sur l'octroi de la nationalité seborgienne,
Vu le Code Civil Seborgien et notamment son article 8,

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de
Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

L'octroi de la nationalité seborgienne à :

- **Monsieur BADJANGUENA Lemegou**, né le 29 juin 1991 à SOTOUBOUA au Togo ;

pour services exceptionnels rendus à la Principauté de Seborga.

Signée le 28 mars 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 12

O-2018/03-05

**Portant sur la nomination de Monsieur Claude TESSIER
au poste d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire**

L'an deux mille dix-huit, le 30^{ème} jour du 3^{ème} mois

En vertu des articles 117 et 35.1 de la Constitution,
Vu l'avis favorable de Son Altesse Sérénissime, Nicolas 1^{er},

Nous, Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

La nomination de **Monsieur Claude TESSIER**, de nationalité française, né le 30 mai 1966 à Ruffigné en FRANCE, au poste d'**Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire**.

Haut Fonctionnaire de l'État, Monsieur Claude TESSIER dépend directement de la Chancellerie et acquiert de-facto la nationalité seborgienne.

Pendant sa fonction, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur représentera légalement la Principauté de Seborga avec honneur et respect envers les autorités étrangères et se chargera de toutes formalités et informations nécessaires pour instaurer des rapports diplomatiques basés sur les fondements de la défense des droits de l'homme.

Signée le 30 mars 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}
Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGIA

ANNONCE N° 13

O-2018/04-01

**Portant sur l'adresse du siège du Bureau de Coopération
de la Chancellerie de la Principauté de Seborga
en Côte d'Ivoire**

L'an deux mille dix-huit, le 6^{ème} jour du 4^{ème} mois

En vertu de l'article 117 de la Constitution,

Nous, **Nicolas 1er** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

Article premier : l'adresse du siège du Bureau de Coopération de la Chancellerie de la Principauté de Seborga en Côte d'Ivoire est à compter de ce jour :

**Boulevard Valéry Giscard d'Estaing
Marcory zone 4C
ABIDJAN**

Signée le 6 avril 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 14

O-2018/04-02

**Portant sur la reconnaissance du Président de la République de Sierra Leone,
Monsieur BIO Julius Maada**

L'an deux mille dix-huit, le 19^{ème} jour du 4^{ème} mois

En vertu de l'article 117 de la Constitution,

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

La reconnaissance du Président de la République de Sierra Leone :

- **Monsieur BIO Julius Maada**, élu démocratiquement le 4 avril 2018 à Freetown en République de Sierra Leone.

Signée le 19 avril 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 15

O-2018/04-03

**Portant sur l'adresse du siège du Bureau de Coopération
de la Chancellerie de la Principauté de Seborga
en Pologne**

L'an deux mille dix-huit, le 20^{ème} jour du 4^{ème} mois

En vertu de l'article 117 de la Constitution,

Nous, **Nicolas 1er** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

Article 1 : l'adresse du siège du Bureau de Coopération de la Chancellerie de la Principauté de Seborga en Pologne est à compter de ce jour :

UL. PULAWSKA 39, 02-508, WARSZAWA - POLSKA

Signée le 20 avril 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 16

O-2018/04-04

**Portant sur la nomination de Monsieur Aboubakar DOUKOURÉ
aux fonctions de Responsable du Bureau de Coopération
de la Chancellerie de la Principauté de Seborga en Côte d'Ivoire**

L'an deux mille dix-huit, le 20^{ème} jour du 4^{ème} mois

En vertu des articles 117 et 35.1 de la Constitution,
Vu l'avis favorable de Son Altesse Sérénissime, Nicolas 1^{er},

Nous, Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

La nomination de **Monsieur Aboubakar DOUKOURÉ**, de nationalité ivoirienne, né le 20 mai 1982 à Marcory en COTE D'IVOIRE, aux fonctions de **Responsable du Bureau de Coopération de la Chancellerie de la Principauté de Seborga en Côte d'Ivoire**.

Monsieur Aboubakar DOUKOURÉ dépend directement de la Chancellerie. Il œuvrera au rayonnement de la Principauté de Seborga en Côte d'Ivoire et veillera au développement des relations à long terme entre les deux États.

Signée le 20 avril 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}
Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 17

O-2018/04-05

**Portant sur la nomination de Monsieur Janusz GUNIA
aux fonctions de Responsable du Bureau de Coopération
de la Chancellerie de la Principauté de Seborga en Pologne**

L'an deux mille dix-huit, le 20^{ème} jour du 4^{ème} mois

En vertu des articles 117 et 35.1 de la Constitution,
Vu l'avis favorable de Son Altesse Sérénissime, Nicolas 1^{er},

Nous, Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

La nomination de **Monsieur Janusz GUNIA**, de nationalité polonaise, né le 4 janvier 1967 à Kolbuszowa en POLOGNE, aux fonctions de **Responsable du Bureau de Coopération de la Chancellerie de la Principauté de Seborga en Pologne**.

Monsieur Janusz GUNIA dépend directement de la Chancellerie. Il œuvrera au rayonnement de la Principauté de Seborga en Pologne et veillera au développement des relations à long terme entre les deux États.

Signée le 20 avril 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}
Martial MUTTE DE SABOURG, Chancelier de la Principauté de Seborga